

# Acte de décès

## Extrait d'acte de décès

### Où s'adresser ?

#### Décès en France métropolitaine :

- › mairie où a été dressé l'acte,
- › ou mairie du dernier domicile du défunt.
- › [Vous pouvez effectuer votre démarche en ligne via service-public.fr](#) 

#### Décès dans un département ou un territoire d'Outre-mer :

- › au Ministère de l'Outre-mer.

#### Décès à l'étranger :

- › si le défunt était français, adressez-vous au Ministère des Affaires étrangères,
- › si le défunt n'était pas de nationalité française, adressez-vous là où l'acte a été établi.

### Liste des pièces à fournir

- › Sur papier libre, indiquer la date de décès, les nom et prénom du défunt,
- › une pièce d'identité.

## ALLER PLUS LOIN

- › Effectuer votre démarche en ligne



